



Enseignement
Catholique
Gironde

A l'attention des candidats qui demandent une mutation ou une affectation en Gironde

Objet : Mouvement de l'emploi 2020 en Gironde

Madame, Monsieur,

Tous les documents nécessaires pour participer au mouvement de l'emploi 2020 de Gironde seront mis en ligne et téléchargeables sur les sites de la DDEC et de la DSDEN 24 (pôle mutualisé de l'enseignement privé) : www.ecg33.fr et <http://portailrh.ac-bordeaux.fr/mvtprv>

Le mouvement débute le vendredi 20 mars et se termine le lundi 6 avril (fin de saisie des vœux). Pour que votre candidature soit validée vous devez impérativement postuler sur les deux entités, CDE/DDEC 33 et DSDEN 24 (suivre les directives académiques).

Pour la CDE/DDEC Gironde :

- ✓ La liste des emplois V et SV
- ✓ L'imprimé « Candidature dans un établissement » à remettre au Chef de l'établissement souhaité (un imprimé par établissement)
- ✓ Le dossier de participation du maître titulaire : **Retour par mail** elaroze@ddec33.fr
- ✓ Le dossier de participation du PE Stagiaire : **Retour par mail** elaroze@ddec33.fr

Les PE stagiaires (codifiés C1) ont déjà transmis leurs vœux géographiques de titularisation à la CDE/DDEC. Ils doivent néanmoins faire acte de candidature et postuler sur les emplois publiés par la CDE 33 et la DSDEN 24 comme tous les participants au mouvement de l'emploi de l'enseignement privé de Gironde.

Les enseignants qui souhaitent une direction et qui sont connus du conseil de tutelle diocésain doivent participer au mouvement, faire des vœux et cocher la case : « accepte une autre proposition ».

Je vous présente, Madame, Monsieur, mes cordiales salutations.

S. CHASSARD GUILLARD
Président de la CDE 33